

A.S.A.C.LORRAIN

21^{ème} RALLYE DE PRINTEMPS-BACCARAT

9 & 10 Avril 2010

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME – HORAIRES

Parution du règlement :	Lundi 8 Février 2010.
Ouverture des engagements :	Lundi 8 Février 2010.
Clôture des engagements :	Lundi 29 Mars 2010.
Parution du road-book :	Samedi 3 Avril 2010 à partir de 8 h.
Dates et heures des reconnaissances :	3 & 9 Avril 2010 (9 h à 12 h & 14 h 18 h)
Vérifications administratives :	Vendredi 9 Avril de 18 h à 20 h 00 Samedi 10 Avril de 7 h à 9 h 00
Vérifications techniques :	Vendredi 9 Avril de 18 h 15 à 20 h 15 Samedi 10 Avril de 7 h 15 à 9 h 15
Heure de mise en place du parc de départ :	Samedi 10 Avril à partir de 7 h 30
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	Samedi 10 Avril à 9 h 00
Publication des équipages admis au départ :	Samedi 10 Avril à 9 h 40
Briefing des pilotes :	Samedi 10 Avril à 9 h 45
Départ :	Samedi 10 Avril à 10 h 00 de Baccarat (P.des Arcades)
Arrivée 1 ^{ère} voiture :	Samedi 10 Avril à 18h53 à Baccarat (P.des Arcades)
Vérification finale :	GARAGE CHRISTOPHE 54120 CRIVILLER
Affichage des résultats 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent à la Mairie de Baccarat	
Remise des prix :	22 h 00 à la Mairie de Baccarat

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de l'Automobile Club Lorrain organise en qualité d'organisateur administratif & Technique le **21^{ème} Rallye Régional de Printemps-Baccarat.**

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional du Sport Automobile sous le n° 3 en date du **05/01/2010** et enregistré par la F.F.S.A par le permis d'organisation n° **R26** en date du **12/01/2010**

Comité d'Organisation

Président : **Jean René DUBOIS**

Membres : **Les membres du Comité de l'ASACL.**

Secrétariat du Rallye, Adresse : **ASACL BP 104 54503 Vandoeuvre les Nancy Cedex**

Téléphone & Télécopie : **03.83.57.99.99** Email : **asac.comite@wanadoo.fr**

Permanence du Rallye : **Espace Culturel de Baccarat (12, rue Emile Gridel)**

Le 9 Avril de 15 h 00 à 20 h 00 Tel **06.80.43.69.24** ou **06.07.53.41.68**

Et le 10 Avril de 07 h 00 à la fin du Rallye Tel **06.07.53.41.68**

1.1P. OFFICIELS

Directeur de Course :	BLANQUIN Daniel	Lic 1941/0319
Directeur de Course Adjoint PC :	COUSIN Bernard	Lic 6379/0318
Adjoints à la Direction de Course :	BOURGON Nicolas	Lic 168167/0204
	HUMBERT Jean-Claude	Lic 21139/0302
Président du Collège des Commissaires Sportifs :	HUEBER Hugues	Lic 1563/0307
Membres du Collège :	SCHAERRER Albert	Lic 1561/0307
	GERARDIN Didier	Lic 19652/0308

<i>Responsable des Commissaires Techniques :</i>	CUNY Hervé	Lic 33001/0312
<i>Commissaires Techniques :</i>	PERROT Christian	Lic 12848/0308
	TENA Emile	Lic 124058/0312
	DERCHE Denis	Lic 46422/0318
<i>C.S. chargés des relations avec les concurrents :</i>	DELLA TORRE André	Lic 15060/0304
	CANU Alain	Lic 2939/0307
<i>Directeur de Course E.S. 1-3-5:</i>	ZUMSTEG Charly	Lic 166987/0319
<i>Directeur de Course Adjoint :</i>	MADER Franck	Lic 187564/0319
<i>Directeur de Course E.S. 2-4-6:</i>	CLAUDE Gilbert	Lic 30132/0308
<i>Directeur de Course Adjoint :</i>	BEGEL André	Lic 3848/0305
<i>Informatique et Classements</i>	KEMPF Philippe	Lic 150348/0319

1.2P. ELIGIBILITE

Le 21^{ème} Rallye de Printemps-Baccarat compte pour :
La Coupe de France des Rallyes 2010.
Le Challenge du Comité Régional du Sport Automobile Lorraine-Alsace 2010

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu :

Vendredi 9 Avril de 18 h à 20 h à l'Espace Culturel de Baccarat (12, rue Emile Gridel)
Samedi 10 Avril 2010 de 7 h à 9 h à l'Espace Culturel de Baccarat (12, rue Emile Gridel)

Les concurrents devront présenter :

- *Licences FFSA 2010*
- *Permis de conduire (sauf navigateur junior)*
- *Carte grise de la voiture*
- *Attestation (en cas de prêt ou/et de location) du propriétaire de la voiture engagée autorisant le concurrent à participer au 21^{ème} Rallye de Printemps Baccarat*

Les vérifications techniques :

Vendredi 9 Avril de 18 h 15 à 20 h 15 Place du Général Leclerc à Baccarat
Samedi 10 Avril 2010 de 7 h 15 à 9 h 15 Place du Général Leclerc à Baccarat.

Les vérifications finales seront effectuées :

Garage CHRISTOPHE 54120 CRIVILLER

Prix de la main d'œuvre : 45 euros TTC .

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. *Toute personne qui désire participer au 21^{ème} Rallye de Printemps-Baccarat doit adresser au secrétariat du rallye la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée avant le **lundi 29 mars 2010 minuit** (cachet de la poste faisant foi).*

3.1.10P. *Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.*

3.1.11.1P. *Les droits d'engagement sont fixés :*

- *Avec la publicité facultative des organisateurs : 240 € (190€ pour les licenciés ASAC Lorrain)*
- *Sans la publicité facultative des organisateurs : 480 €*

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement et les photocopies des documents demandés à l'article 1.3.P

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P – VOITURES ADMISES

Conforme au règlement standard FFSA. Groupes A/FA, N/FN, GT, F2000, R et Z

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance est autorisée uniquement Place du Général Leclerc à BACCARAT

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

6.1P. DESCRIPTION

Le 21^{ème} Rallye de Printemps-Baccarat représente un parcours de 192 kms.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,30 kms

Les épreuves spéciales sont : ES 1/3/5 (Pierre Percée) 5,30 kms x 3 ES 2/4/6 (Ste Pôle) 7,80 kms x 3

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

38 6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu :

Samedi 3 & Vendredi 9 Avril 2010 (10 h à 12 h & 14 h 17 h)

Rappel : Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 3.

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires seront :

- Commissaire de route : **Chasuble Jaune**
- Chef de poste : **Chasuble Rouge**

ARTICLE 10P. PRIX

Prix et coupes

Prix cumulables

SCRATCH	1^{er}	320 €	+ 1 coupe	
	2^{ème}	260 €	+ 1 coupe	
	3^{ème}	170 €	+ 1 coupe	
	4^{ème}	100 €	+ 1 coupe	
CLASSE	1^{er}	240 €	+ 1 coupe	(de 3 à 6 partants)
	1^{er}	120 €	+ 1 coupe	(si 1 ou 2 partants)
	2^{ème}	120 €	+ 1 coupe	(de 6 à 12 partants)
	3^{ème}	80 €	+ 1 coupe	(si + de 12 partants)
	4^{ème}	50 €	+ 1 coupe	(si + de 12 partants)

La remise des prix se déroulera le Samedi 10 Avril 2010 à 22 h 00 à la Mairie de Baccarat